

Contrôles radiologiques

Résultats de octobre 2016

Propreté des transports et des voiries

Une propreté radiologique maximale est assurée à l'intérieur de la centrale nucléaire de Cattenom par la rigueur de la préparation et du nettoyage des chantiers. En parallèle, les contrôles systématiques réalisés avant sortie de site, associés à des outils de détection de plus en plus précis et performants, permettent de détecter des valeurs de radioactivité de plus en plus basses.

Chaque transport fait l'objet d'un contrôle sur le site avant son départ et d'un contrôle à son arrivée à destination. Un écart est signalé si un convoi présente une contamination supérieure à 4 Bq/cm² à son arrivée. Pour les emballages vides ayant servi au combustible neuf, le seuil est fixé à 0,4 Bq/cm².

Combustible utilisé

Le combustible utilisé est transporté jusqu'au centre de traitement-recyclage de la COGEMA à la Hague, dans des conteneurs en acier, adaptés aux transports des matières nucléaires.

	Mois	cumul annuel
nombre de convois	0	16
nombre d'écarts	0	0

Emballages combustible vides

Une fois vidés, les emballages qui ont servi à la livraison du combustible neuf sont réexpédiés vers les usines de fabrication.

	Mois	cumul annuel
nombre de convois	0	2
nombre d'écarts	0	0

Déchets non radioactifs

Les déchets non radioactifs font l'objet d'un contrôle d'absence de radioactivité, par un portique de contrôle situé à la sortie de la centrale et à l'entrée du site éliminateur de déchets.

	Mois	cumul annuel
nombre de convois	93	829
nombre d'écarts	0	0

Surveillance radiologique des personnels

La radioprotection vise à protéger l'homme de la radioactivité. Une réglementation stricte en fixe les normes pour tous les travailleurs du nucléaire. Les intervenants de la centrale de Cattenom suivent des formations spécifiques et portent des protections individuelles en zone nucléaire. Des moyens de suivi et de contrôle sont mis en place afin de protéger les personnels des effets sanitaires de la radioactivité. La réglementation fixe la dose d'exposition à 20 mSv par an et par travailleur. Tout intervenant qui atteint 18 mSv sur 1 an fait l'objet d'un suivi particulier et se verra confier de façon préventive des activités adaptées pour limiter son exposition.

	Mois	cumul annuel
nombre d'entrées en zone contrôlée	44 586	326 744
nombre de travailleurs dont la dose individuelle se situe entre 16 et 20 mSv	0	0
nombre de travailleurs dont la dose individuelle est supérieure à 20 mSv	0	0

Outillage contaminé

Les outillages dits contaminés sont dédiés à une utilisation en zone nucléaire. Des convois sont effectués pour transporter ce matériel entre les différents sites nucléaires, en fonction de leurs besoins.

	Mois	cumul annuel
nombre de convois	29	197
nombre d'écarts	0	0

Déchets radioactifs

Les déchets radioactifs sont liés à l'exploitation et à la maintenance des installations : filtres, tenues de protection, gants, chiffons, etc.

	Mois	cumul annuel
nombre de convois	3	83
nombre d'écarts	0	0

Propreté des voiries

Des contrôles sont effectués sur les voiries du site pour détecter les éventuels points de contamination.

	Mois	cumul annuel
nombre de points (>800Bq)	0	0
nombre de points (>1MBq)	0	0

	Mois	cumul annuel
nombre d'intervenants en zone contrôlée	3 181	6 998
nombre d'examen anthropométriques	920	7 289
nombre d'expositions internes > 0,5 mSv	0	0
nombre de contaminations vestimentaires > 800 Bq	0	1



EDF SA
22-30 avenue de WAGRAM
75382 Paris cedex 08 - France
Capital de 960 069 513,50 euros
552 081 317 R.C.S. Paris
www.edf.com

Direction Production Nucléaire
Thermique
CNPE de Cattenom
Mission Communication
B.P. 41
57570 CATTENOM

Internet :
<http://cattenom.edf.com> (site en langue Française)
<http://cattenom-de.edf.com> (site en langue Allemande)
Courrier électronique : com-cattenom@edf.fr
Numéro vert gratuit :
0 800 10 09 08



@EDFCattenom

• Directeur de la publication : T. Rosso
• Rédacteur en chef : J.C. Darby
• Réalisation : Mission Communication
• Crédit photos : CNPE de Cattenom

Pour plus de renseignements :
Centre d'Information du Public
03 82 51 70 41



MENSUEL ECLAIRAGE

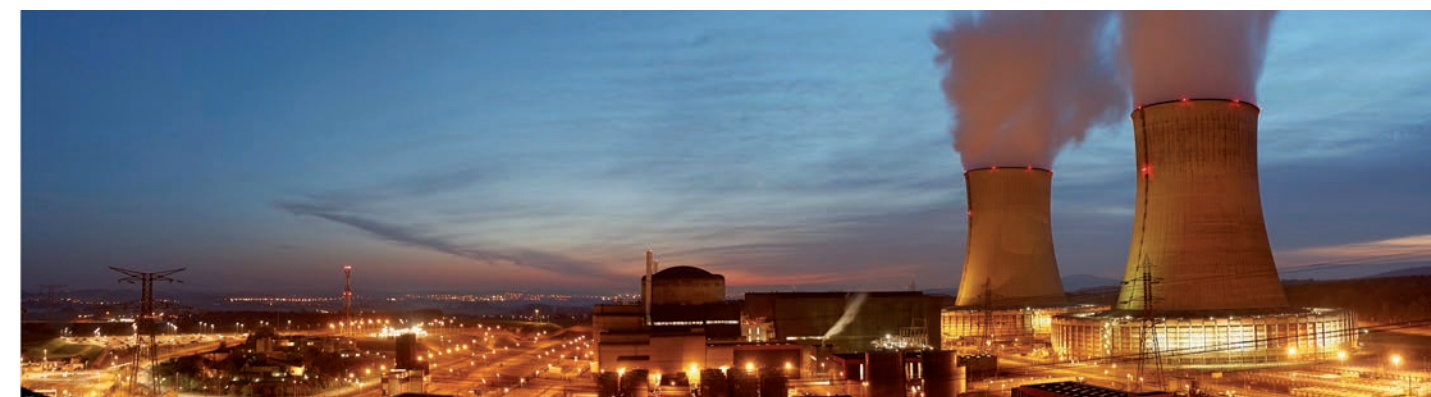
Chaque mois, l'actualité et les résultats environnementaux du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Cattenom

79 - Nov. 2016

L'actualité des unités de production en novembre 2016

Les unités de production n°1, n°2 et n°4 ont fonctionné et ont alimenté le réseau d'électricité.

L'unité de production n°3 est en arrêt programmé pour visite partielle depuis le 24 septembre 2016.



Cattenom se mobilise pour la 20^{ème} édition de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

La centrale de Cattenom s'est de nouveau mobilisée lors de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. C'est aux côtés d'ELN, Entreprendre en Lorraine Nord, avec également le Gim'Est et l'entrepreneur Demathieu et Bard que le vendredi 18 novembre, tous ont présenté des emplois susceptibles d'intéresser des personnes en situation de handicap. Les personnes reçues avaient été sélectionnées par CAP Emploi (réseau national spécialisé dans l'insertion des personnes handicapées) afin de leur faire découvrir les métiers industriels et les actions menées en faveur du handicap. De telles opérations permettent le contact entre les futurs employés et le monde industriel et de partager sur les difficultés et les opportunités. Par ailleurs, la centrale de Cattenom travaille tout au long de l'année avec CAP Emploi pour identifier les compétences et engager une présélection de candidats en vue de recrutements possibles. Actuellement, la centrale emploie 60 personnes en situation de handicap, dont 3 sont en formation en alternance.

Première réunion publique de la Commission Locale d'Information de Cattenom

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, publiée au Journal Officiel du 18 août 2015, dispose que chaque Commission Locale d'Information (CLI) auprès d'une installation nucléaire organise une réunion publique par an. C'est à ce titre que la CLI de Cattenom a accueilli le public à l'occasion de sa seconde réunion annuelle, le 10 novembre, au Conseil départemental de la Moselle à Metz.

Lors de cette réunion, Thierry Rosso, directeur de la centrale de Cattenom, a pris la parole pour faire un premier bilan de la troisième visite décennale de l'unité 1 qui s'est achevée le 25 octobre. Il a également présenté les trois événements sûreté de niveau 1 sur l'échelle internationale INES survenus depuis la réunion de la CLI de fin avril 2016.



Unités de mesure

Le **Becquerel (Bq)** est le nombre d'atomes radioactifs qui s'est transformé naturellement en 1 seconde en émettant des particules ou des rayonnements dits ionisants. Cette unité représente des activités tellement faibles comparées aux activités habituellement trouvées dans la nature que l'on emploie généralement ses multiples :

- 1 GBq** = 1 Gigabecquerel = 1 milliard de Becquerels
- 1 TBq** = 1 Térabecquerel = 1 000 milliards de Becquerels

Le **millisievert (mSv)** mesure les effets des rayonnements radioactifs reçus par un être vivant, en tenant compte de l'énergie transmise et de la nature du rayonnement.

Définitions

Le **tritium** est un radioélément de la famille de l'hydrogène, très faible en énergie. Dans les centrales nucléaires, sa production est directement liée au fonctionnement et à la puissance des réacteurs. Il est mesuré indépendamment des autres radioéléments.

Les **iodes et les gaz rares** sont des produits de fission. Les principaux gaz rares rejetés par la centrale sont le xénon et le krypton.

Le **carbone 14** résulte de l'activation de l'eau du circuit primaire de l'installation.

Autres radioéléments : autres produits de fission et d'activation (issus du combustible ou de l'activation des matériaux par le rayonnement), dont les cobalts et les césiums.

Quelques repères

Fruits = 40 à 90 Bq / kg

Lait = 50 Bq / kg

Granit = 8 000 Bq / kg

< 0,001 mSv

Rejets annuels liquides et gazeux d'une centrale nucléaire en 1 an

0,03 mSv

Vol Paris/New-York à 11 000 m (rayons cosmiques dose prise une fois)

0,3 mSv

Radiographie pulmonaire (dose prise une fois)

1,0 mSv

Limite de dose pour la population en 1 an

2,4 mSv

Radioactivité naturelle moyenne en France en 1 an

Contrôle des rejets radioactifs

Résultats de octobre 2016

Strictement réglementés par l'arrêté ministériel du 4 mars 2014, les rejets d'effluents gazeux et liquides de la centrale nucléaire de Cattenom font l'objet d'une surveillance constante par ses techniciens, sous le contrôle de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN).

Activité rejetée dans l'air

Les rejets gazeux proviennent de l'épuration des circuits. Ils subissent différents traitements et sont stockés, un mois au minimum, dans des réservoirs où des contrôles réguliers sont effectués. Leur radioactivité décroît naturellement avec le temps. Ils sont rejetés par une cheminée spécifique à la sortie de laquelle des contrôles sont effectués en permanence.

	Tritium (TBq)	Gaz rares (TBq)	Iodes (GBq)	Carbone 14 (GBq)	Autres Radioéléments (GBq)
limite annuelle	10	50	1,6	2800	0,2
cumul annuel	27,53 %	1,22 %	1,8 %	(-)	3,4 %
valeur mensuelle	0.234	0.5772	0.00289	(-)	0,001587

Activité rejetée dans l'eau

Une faible partie de l'eau des installations n'est pas recyclable. Elle provient de certaines opérations d'exploitation et de maintenance. Les effluents non réutilisables sont collectés, traités, stockés pour faire décroître leur radioactivité, et contrôlés avant d'être rejetés dans la Moselle selon les limites fixées par la réglementation.

	Tritium (TBq)	Iodes (GBq)	Autres Radioéléments (GBq)	Carbone 14 mois m-1 (GBq)	Nickel 63 mois m-1 (GBq)
limite annuelle	140	0,2	20	380	-
cumul annuel	78,56 %	9,61 %	2,34 %	8,55 %	-
valeur mensuelle	3,011	0,001611	0,0373	5,44	0,00826
					surveillé mais non réglementé

Surveillance de l'environnement

Résultats de octobre 2016

La centrale de Cattenom réalise une surveillance systématique sur l'air, l'eau, la faune et la flore. Près de 20 000 mesures et analyses annuelles sont effectuées par la centrale autour du site, selon des modalités définies par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), qui effectue un contrôle des résultats avec son appui technique l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire). D'autres acteurs disposent également de leur propre réseau de surveillance, comme l'ALQA ou le Grand Duché du Luxembourg.

Les valeurs enregistrées sont très faibles, régulièrement inférieures au seuil de détection des appareils (valeurs précédées du signe <). Dans ce cas, nous indiquons la valeur du seuil de détection, qui varie chaque mois en fonction des fluctuations de la radioactivité naturelle.

Rayonnement ambiant

Mesure en continu du niveau d'exposition au rayonnement gamma ambiant, à l'aide d'un réseau de 29 balises installées dans un rayon de 1 à 10 km autour de la centrale. Ces mesures sont directement transmises à l'IRSN.

	moyenne mensuelle	valeur maxi. du mois	moyenne de l'année précédente	moyenne mensuelle	valeur maxi. du mois	moyenne de l'année précédente	
(μSv/h)*	0,131	0,270	0,10	(mBq/m³)	< 0,61	1,5	< 0,53

* une erreur s'était glissée dans cette unité de mesure dans les éditions d'Eclairage Mensuel de juin à août. Il s'agit de μSv/h et non de mSv.

Une mesure par spectrométrie Gamma est réalisée mensuellement sur les végétaux et les laits. Celle-ci permet de s'assurer de l'absence de radioéléments d'origine artificielle issue de l'activité de la centrale.

	Radioéléments	
Lait Ferme Boler	< 4,11	(Bq / litre)
Lait Ferme Hunting*	< 4,12	
Végétaux Ferme Boler	< 4,06	(Bq / Kg de matière sèche)
Végétaux Ferme Hunting*	< 4,08	

* La ferme de Valmestroff a cessé son exploitation. Les mesures sont prises à la ferme de Hunting.

Activité des eaux souterraines

Mesure mensuelle de l'activité de l'eau souterraine du site (5 points de prélèvement).

(Bq/litre)	moyenne mensuelle	moyenne de l'année précédente	(Bq/litre)	moyenne mensuelle	moyenne de l'année précédente
Tritium	< 6,82	< 8,76	Tritium	< 5,1	< 4,76
Beta global	< 0,534	< 0,370	Beta global	< 1,7	< 0,186

Suivi physico-chimique des rejets et de la Moselle

La centrale de Cattenom prélève de l'eau en Moselle pour alimenter le circuit de refroidissement des installations. Cette eau n'est jamais en contact avec la partie nucléaire. La centrale mesure en continu les valeurs de pH et de température en amont, au niveau de la zone de rejet, et en aval. Les autorisations de rejets et de prélèvements d'eau sont réglementées par l'arrêté ministériel du 4 mars 2014.

	moyenne mensuelle	valeur mini. du mois	valeur maxi. du mois	limite	
Echauffement entre amont et aval (°C)	0,5	0,2	0,9	1,5	
Température rejet (°C)	15,9	13,3	21,7	28	
pH au rejet	8,3	8,1	8,5	entre 6 et 9	
Débit Moselle (m³/s)	34,2	12	109	9*	* Débit mini autorisant les prélèvements